

Communauté de Communes des  
Vallées de la Brayre et de l'Anille  
PLAN LOCAL D'URBANISME  
INTERCOMMUNAL

Plan des annexes n°16 - 1/3  
Commune : COGNERS

1 : 5 000

Vu pour être annexé à la délibération du 23 janvier 2025  
approuvant les dispositions de la modification de droit commun  
du PLUi

Fait à Saint-Calais,  
Le Président,

Modification de droit commun n°1 approuvée le : 23/01/2025  
Modification simplifiée n°1 approuvée le : 12/04/2022  
Elaboration approuvée le : 28/01/2022

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES  
VALLÉES DE LA BRAYRE ET DE L'ANILLE  
20100 SAINT-CALAIS

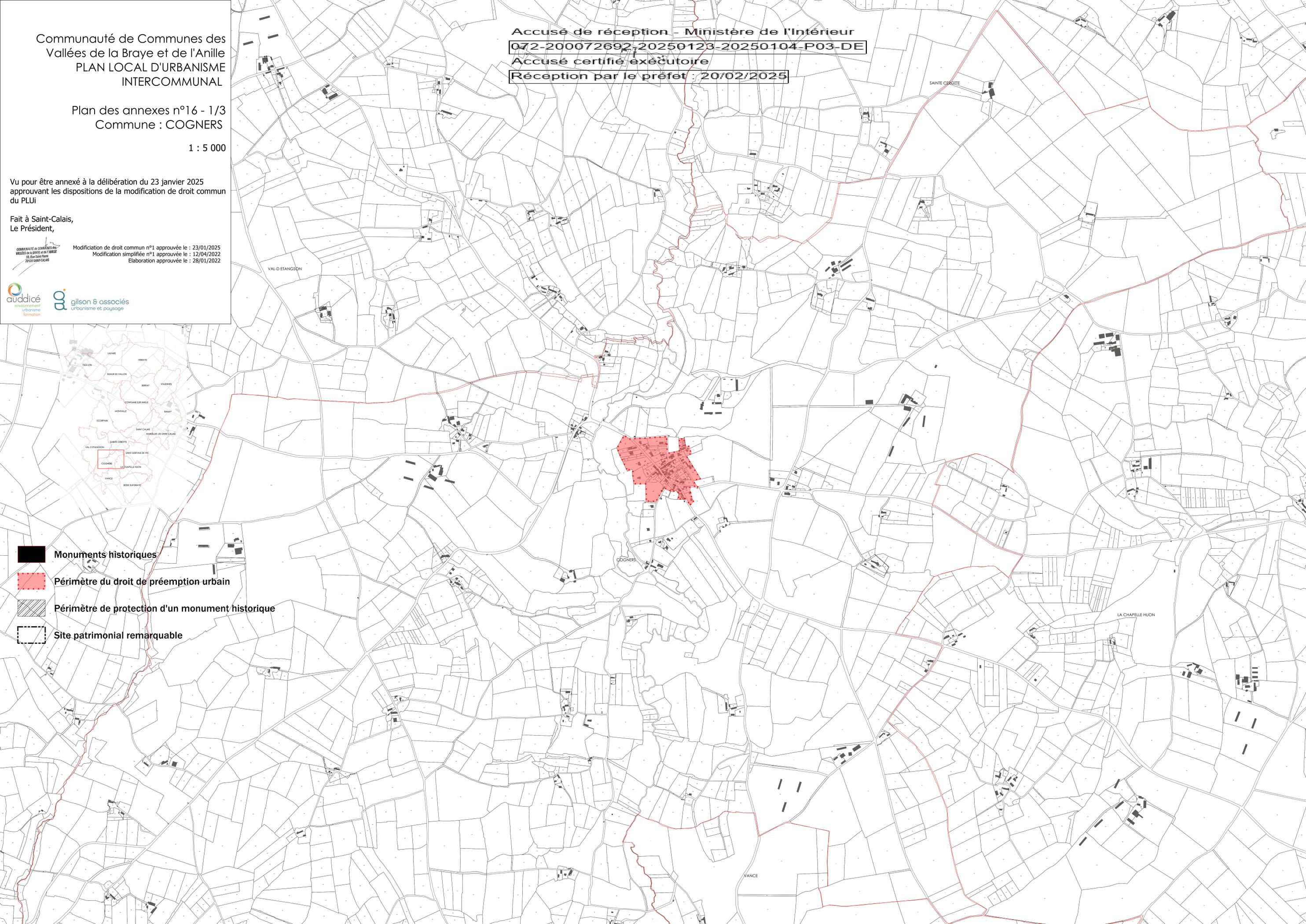


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692\_20250123\_20250104\_P03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2025



-  Monuments historiques
-  Périmètre du droit de préemption urbain
-  Périmètre de protection d'un monument historique
-  Site patrimonial remarquable

COGNERS

VANCE

LA CHAPELLE HUON

SAINTE CEROTTE

VAL-D'ETANGSON